



Date de publication : 26 février 2026

ÉDITION PAYS DE LA LOIRE

Chaleur et santé

Bilan de l'été 2025

Points clés

D'après Météo-France, l'été 2025 se classe au troisième rang des étés les plus chauds observés depuis 1900, avec une température moyenne nationale de +1,9°C par rapport à la période de référence 1991-2020. Au cours de la période de surveillance, quatre épisodes de canicule ont été identifiés au niveau national, dont deux d'ampleur significative, survenus respectivement du 19 juin au 6 juillet et du 8 au 19 août. Soixante-neuf départements ont été placés en vigilance canicule au moins une fois, représentant près de 80 % de la population métropolitaine exposée à des conditions thermiques extrêmes. La région Pays de la Loire a été touchée par 2 épisodes de canicules. Tous les départements de la région ont été concernés par au moins un de ces épisodes.

- **Au plan national**, plus de 24 000 recours aux soins d'urgence pour l'indicateur sanitaire composite *iCanicule* (comprenant les hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) ont été enregistrés pendant l'été et en particulier pendant les canicules (plus de la moitié des passages aux urgences concernaient des personnes de 75 ans et plus). La mortalité attribuable à la chaleur s'élèverait à plus de 5 700 décès sur l'ensemble de l'été (environ 3 % de la mortalité observée toutes causes) dont plus de 1 900 décès pendant les épisodes de canicule (> 12 % de la mortalité observée toutes causes pendant ces épisodes). Près de trois quarts de ces décès concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus.
- **En Pays de la Loire**, près de **600 recours aux soins d'urgence liés à *iCanicule*** ont été enregistrés au cours de l'été, dont **400 ont conduit à une hospitalisation**. Environ 10 % de ces recours sont survenus durant les épisodes caniculaires. Les **personnes âgées de 75 ans et plus** étaient particulièrement concernées. La mortalité attribuable à la chaleur s'élèverait à quasiment 340 décès sur l'ensemble de l'été (soit un peu plus de 3 % de la mortalité observée toutes causes). Parmi eux 82 décès sont survenus en période de canicule (soit 11 % de la mortalité observée toutes causes pendant ces épisodes). Près de trois quarts de ces décès concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus, que ce soit sur l'ensemble de l'été ou pendant les épisodes de canicule.
- Les impacts sanitaires constatés montrent l'importance de mettre en place des mesures de prévention, au niveau individuel, pour diminuer l'impact sanitaire de la chaleur, non seulement durant les canicules mais aussi tout au long de l'été. Ces impacts sanitaires rappellent aussi la nécessité d'agir sur les environnements avec une stratégie d'adaptation au changement climatique renforcée, au niveau national et territorial.

SOMMAIRE

Introduction	2
Exposition de la population à la chaleur	2
Synthèse sanitaire	5
Dispositif de prévention	11
Baromètre de Santé publique France	11
Conclusion	12

Introduction

Dans le cadre de l'instruction interministérielle relative à la gestion sanitaire des vagues de chaleur, appliquée chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre, Santé publique France collabore avec Météo-France et la Direction Générale de la Santé afin d'anticiper la survenue de vagues de chaleur nécessitant une prévention renforcée (niveau orange et rouge de la vigilance météorologique canicule). L'agence surveille les données sanitaires de recours aux soins d'urgence et de mortalité afin d'évaluer l'impact de ces épisodes. Elle recueille également les accidents du travail mortels en lien possible avec la chaleur transmis par la Direction Générale du Travail. En outre, durant l'été, Santé publique France déploie des actions de prévention à destination de la population générale pour rappeler les comportements à adopter face à la chaleur et les signes d'alerte d'une déshydratation ou d'une hyperthermie. Ces messages sont diffusés via différents supports : documents imprimés, animations sur les réseaux sociaux ou dans des lieux ciblés, ainsi que des spots radio et télévisés. Ils sont également relayés sous forme d'« actualités » sur le site de Santé publique France et sur les réseaux sociaux à destination des professionnels de santé.

Ce bulletin de santé publique dresse, pour la région Pays de la Loire, le bilan météorologique et sanitaire de la période de surveillance estivale 2025. Un bulletin national est également disponible sur le site Internet de Santé publique France ([accessible ici](#)) ; celui-ci détaille également les actions de prévention/communication mises en œuvre par l'Agence.

Des éléments de méthode concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mises en œuvre par Santé publique France, sont présentés dans un [document complémentaire](#).

Exposition de la population à la chaleur

L'été 2025 au 3^e rang des étés les plus chauds

L'été¹ 2025 a été marqué par une anomalie de chaleur de **+1,9 °C par rapport à la normale 1991-2020**, touchant l'ensemble des régions de l'Hexagone. Dans les Pays de la Loire, cette anomalie atteignait **+2,0 °C**. Plus de **20 % du territoire national** a connu des températures

¹ L'été météorologique correspond aux mois de juin, juillet et août.

supérieures ou égales à 40 °C, une superficie remarquable selon Météo-France, seulement dépassée lors des étés 2019 et 2003.

Le mois de **juin** s'est distingué par une chaleur exceptionnelle, avec une anomalie de **+3,3 °C**. Les mois de juillet (**+0,9 °C**) et d'août (**+1,4 °C**) ont également été plus chauds que la normale. À l'échelle nationale, la majeure partie de l'été est restée au-dessus des normales saisonnières, à l'exception d'une période plus tempérée de **mi-juillet à début août**.

D'après Météo-France², l'été 2025 se classe ainsi au 3^e rang des étés les plus chauds depuis 1900, derrière les étés 2003 (anomalie de + 2,7 °C) et 2022 (+ 2,3 °C).

Pour plus d'informations, se reporter au bilan national.

Deux épisodes caniculaires remarquables en France

Au cours de l'été 2025, Météo-France a identifié deux épisodes caniculaires³ majeurs ayant affecté une large partie du territoire métropolitain. Le premier, survenu en juin, se distinguait par sa précocité et sa durée exceptionnelle. Le second, observé au mois d'août, a été particulièrement intense, touchant principalement la moitié sud du pays. Entre ces deux vagues de chaleur, le Morbihan a connu un épisode caniculaire du 11 au 13 juillet. De même, le Var a été concerné par une canicule du 15 au 18 juillet, s'ajoutant aux deux épisodes caniculaires remarquables de l'été (Tableau 1).

Le premier épisode caniculaire remarquable a débuté de manière précoce le 19 juin et s'est prolongé jusqu'au 6 juillet, soit une durée de 18 jours consécutifs. Il a concerné 60 départements métropolitains. Au total, Météo-France a placé 16 départements de l'Hexagone en vigilance rouge canicule

Le second épisode caniculaire remarquable a débuté le 8 août pour s'achever le 19 août 2025. Il a touché 41 départements, affectant plus particulièrement la moitié sud du territoire. Son intensité a dépassé celle de la canicule de 2003 dans le Sud-Ouest, conduisant Météo-France à placer 16 départements en vigilance rouge canicule.

Tableau 1. Synthèse des canicules de l'été 2025

Dates	Régions concernées	Nombre de départements concernés	Durée moyenne par département (jours) [Min ; Max]	% de la population concernée
19 juin au 6 juillet	Toutes à l'exception de la Normandie	60	4,9 [3 ; 12]	73,8 %
11 au 13 juillet	Bretagne	1	3	1,2 %
15 au 18 juillet	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	4	1,7 %
8 au 19 août	Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Corse, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur	41	5,4 [3 ; 10]	40,4 %

Source : Météo-France, Insee.

² Bilan climatique de l'été 2025, Météo-France. <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/lete-2025-au-3-rang-des-etes-les-plus-chauds>

³ Canicule telle que définie dans l'instruction interministérielle relative à la gestion sanitaire des vagues de chaleur, sur la base des températures observées. Les canicules correspondent à des périodes d'au moins trois jours consécutifs pendant lesquelles les moyennes glissantes des températures minimales et maximales sont supérieures à des seuils définis à partir des distributions des températures départementales et correspondant déjà à un risque de mortalité élevé.

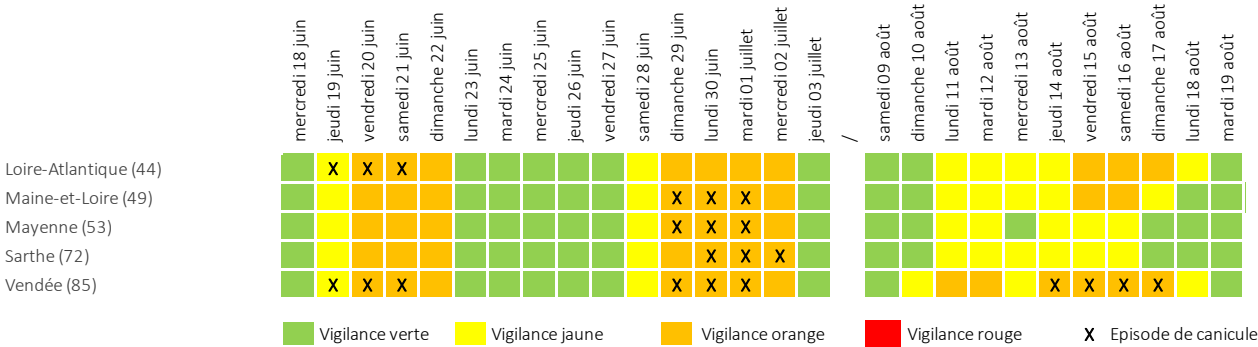
Sur l'ensemble de l'été, 69 départements ont connu au moins un épisode de canicule, soit environ 80 % de la population métropolitaine. Parmi eux, 19 départements n'ont été concernés que sur la durée minimale de trois jours, seuil définissant une canicule (Figure 2). Le département ayant cumulé le plus grand nombre de jours en situation caniculaire est le Var, avec 23 jours au total.

Les Pays de la Loire ont été impliqués dans les deux épisodes caniculaires remarquables identifiés par Météo-France. Le premier épisode, débuté le 19 juin 2026 dans la région, n'a touché que la Loire-Atlantique et la Vendée, et ce durant trois jours. À partir du 23 juin, les températures sont revenues à des niveaux conformes aux normales saisonnières.

Une nouvelle intensification de la chaleur a été observée à partir du 29 juin, affectant cette fois quatre départements : le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Sarthe et la Vendée. Cet épisode s'est prolongé jusqu'au 2 juillet.

Le deuxième épisode caniculaire n'a impacté que la Vendée pendant quatre jours du 14 août au 17 août (Figure 1).

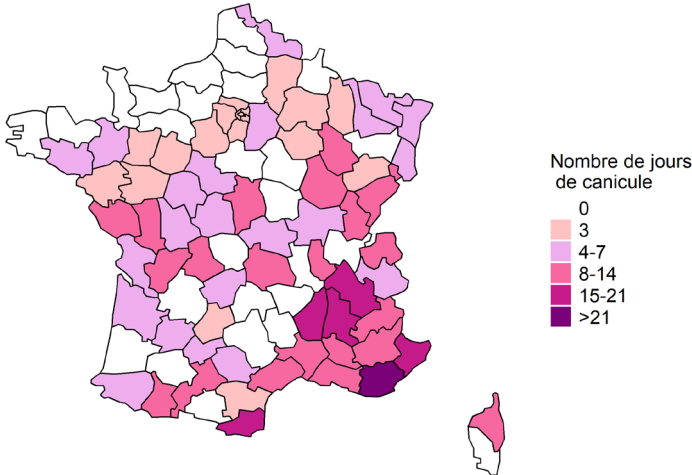
Figure 1. Détail des jours de vigilance canicule et jours de dépassement des seuils pendant l'été 2025 pour les départements des Pays de la Loire.



Source : Météo-France

En 2025, le nombre de jours de canicule s'est élevé en moyenne à trois dans quatre départements de la région : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe. La Vendée se distingue cependant, avec un total de **dix jours de canicule** au cours de l'été 2025 (Figure 2). Aucun département de la région n'a été placé en vigilance rouge canicule.

Figure 2. Nombre de jours de canicule par département pendant l'été 2025



Source : Météo-France

Synthèse sanitaire

Morbidité

La surveillance quotidienne de Santé publique France est activée dès qu'un département de France hexagonale est placé par Météo-France **en vigilance orange canicule**. Elle se concentre sur le recours aux soins d'urgences, avec un indicateur *iCanicule* combinant les passages pour des causes les plus spécifiques et sensibles à l'augmentation de la température (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie). L'objectif est de suivre la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion. Seul, cet indicateur ne permet pas de retranscrire l'ensemble de l'impact de la chaleur sur la morbidité. L'exposition à la chaleur provoque aussi des atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales, psychiatriques (avec un effet pouvant perdurer dans les 3 à 10 jours suivant l'exposition), pouvant parfois conduire au décès. En termes d'impact sur la santé en population, il est important de noter que les tendances observées sur la morbidité ne permettent pas de prédire celles sur la mortalité.

Entre le 1er juin et le 15 septembre 2025, 588 passages aux urgences et 215 actes SOS Médecins liés à l'indicateur *iCanicule*, tous âges confondus, ont été enregistrés en Pays de la Loire (Tableau 2, Figure 3).

Près de la moitié des passages aux urgences concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus, chez qui les hyponatrémies (63 %) et les déshydratations (48 %) constituaient les motifs les plus fréquemment observés.

Sur l'ensemble de la période de surveillance, près de 400 hospitalisations ont été enregistrées à la suite d'un passage aux urgences pour *iCanicule*. Parmi elles, 60 % concernaient des personnes de 75 ans et plus, contre 32 % des personnes âgées de 15 à 74 ans. Chez les patients de 75 ans et plus, la déshydratation (53 %) et l'hyponatrémie (67 %) représentaient les principaux motifs d'hospitalisation, tandis que l'hyperthermie était prédominante chez les 15-74 ans (71 %).

Concernant les actes réalisés par SOS Médecins, les patients de moins de 75 ans représentaient 94 % des consultations pour hyperthermie ou coup de chaleur, alors que les personnes âgées de 75 ans et plus constituaient la majorité des consultations pour déshydratation (78 %).

Tableau 2. Nombre et part (en %) dans l'activité totale codée des recours aux soins d'urgences pour *iCanicule* par classe d'âge pendant la période de surveillance (1^{er} juin au 15 septembre)

	Tous âges ⁴	Moins de 15 ans	15 à 74 ans	75 ans et plus
Passages aux urgences pour <i>iCanicule</i>	588 0,3%	69 0,2%	227 0,2%	292 0,8%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour <i>iCanicule</i>	399 0,8%	36 0,7%	124 0,4%	239 1,3%
Actes SOS médecins** pour <i>iCanicule</i>	215 0,4%	47 0,4%	82 0,2%	86 1,0%

Source : SurSaUD® ** Ne concerne que Saint Nazaire et Nantes en Loire-Atlantique

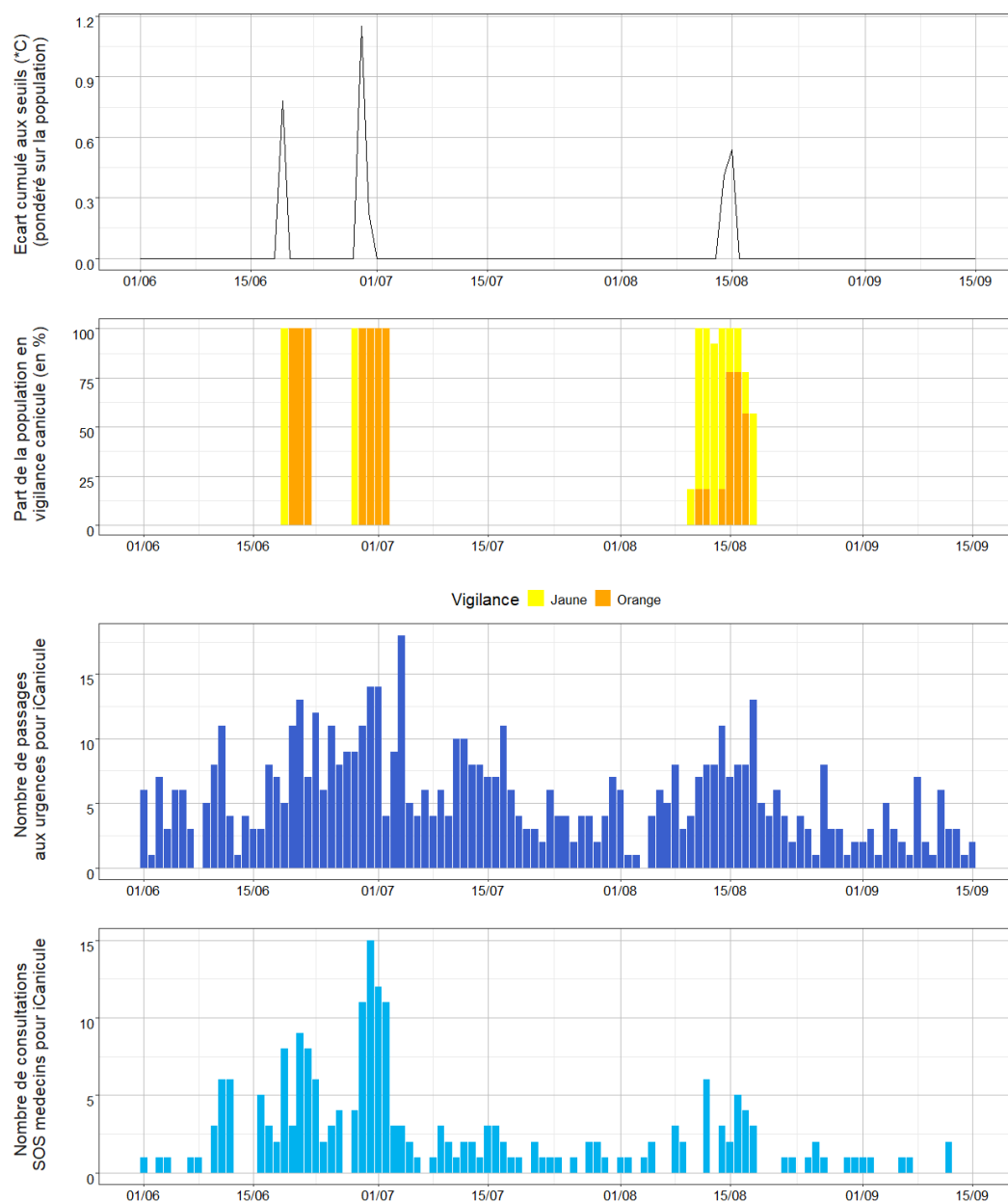
Durant les jours de canicule, **59 passages aux urgences** ont été enregistrés pour l'indicateur *iCanicule* dans les départements concernés, représentant 0,6 % de l'activité totale codée. Parmi ces

⁴ Les sommes peuvent ne pas correspondre, la donnée de l'âge n'étant pas toujours disponible ou renseignée.

passages, **28 ont donné lieu à une hospitalisation**, soit **47 %**. Parallèlement, **20 actes SOS Médecins⁵** ont été recensés, correspondant à 1,2 % de l'activité totale codée.

Au cours de ces épisodes, les personnes âgées de 75 ans et plus représentaient 41 % des passages aux urgences et 57 % des hospitalisations après passage. Parmi ces hospitalisations, 83 % étaient liées à une déshydratation et 80 % à une hyponatrémie.

Figure 3. Exposition de la population à une canicule en Pays de la Loire (degrés cumulés au-dessus des seuils d'alerte et part de la population en vigilance canicule) et nombre de recours aux soins d'urgence pour l'été 2025



Source : Météo-France, SurSaUD®

⁵ Ne concerne que deux villes du département de la Loire Atlantique : Nantes et Saint Nazaire

Globalement, des recours aux soins d'urgence en lien avec l'indicateur *iCanicule* ont été enregistrés tout au long de l'été. En revanche, ils augmentaient de manière rapide et sensible dès que les températures s'élevaient, en particulier les actes et passages pour hyperthermies et les hospitalisations pour hyponatrémie.

Mortalité en population générale

Santé publique France produit dans le cadre du dispositif alerte et surveillance canicule deux indicateurs de mortalité en population générale : l'estimation de l'excès de mortalité toutes causes et la mortalité toutes causes attribuables à la chaleur. A noter que ces estimations répondent à des finalités différentes et complémentaires et leurs valeurs ne sont pas comparables de par leur construction.

L'estimation du nombre de décès en excès est obtenue en comparant la mortalité observée toutes causes à une mortalité toutes causes de référence attendue, modélisée (Figure 4). L'estimation de la mortalité attendue utilise la méthode EuroMoMo, développée à un pas de temps quotidien, en tenant compte de la tendance à long terme et des variations saisonnières habituelles de la mortalité. Le nombre attendu de décès correspond ainsi à la mortalité que l'on s'attend à observer en dehors de survenue de tout événement susceptible d'influencer la mortalité (à la hausse ou à la baisse). Cette estimation permet d'identifier et quantifier des écarts à la mortalité attendue, quelle qu'en soit la cause et ainsi mettre en exergue une période où un ou plusieurs événements ont pu avoir un impact sur une augmentation inhabituelle de la mortalité. Ainsi, l'estimation du nombre de décès en excès calculée pour les périodes de canicule ne peut être exclusivement attribuée à la chaleur.

La mortalité attribuable à la chaleur repose sur une relation exposition-risque modélisée à partir des données de mortalité toutes causes observées entre 2014 et 2022. Cette méthode permet d'estimer a posteriori la mortalité totale attribuable à l'exposition à la chaleur, pour tous les âges et pour les personnes de 75 ans et plus et en intégrant les possibles effets différés de la chaleur sur la mortalité plusieurs jours après la fin de l'épisode considéré (Figure 5). L'objectif est d'illustrer l'impact de la chaleur sur la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle.

Figure 4. Illustration de la mortalité en excès

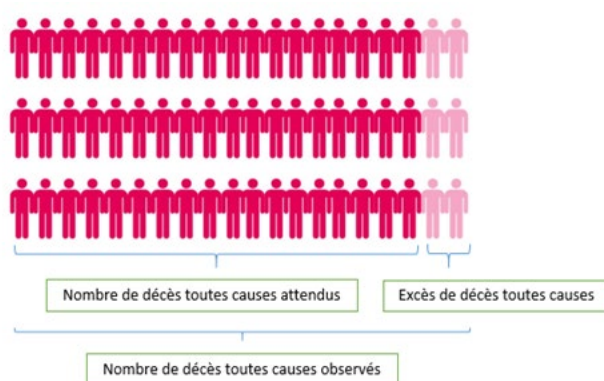
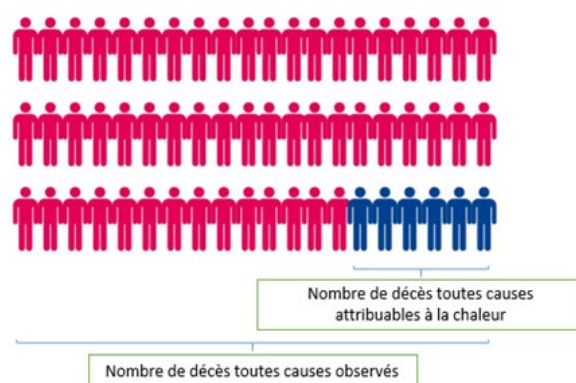


Figure 5. Illustration de la mortalité attribuable à la chaleur



Ces définitions sont rappelées dans le document méthodologique « Canicule : dispositif d'alerte et de surveillance et dispositif de prévention de Santé publique France ». Ces deux méthodes sont complémentaires, l'une permettant de décrire si la mortalité a connu une augmentation inhabituelle par rapport à une mortalité attendue modélisée et l'autre permettant d'estimer la mortalité directement attribuable à la chaleur.

Écart à la mortalité attendue

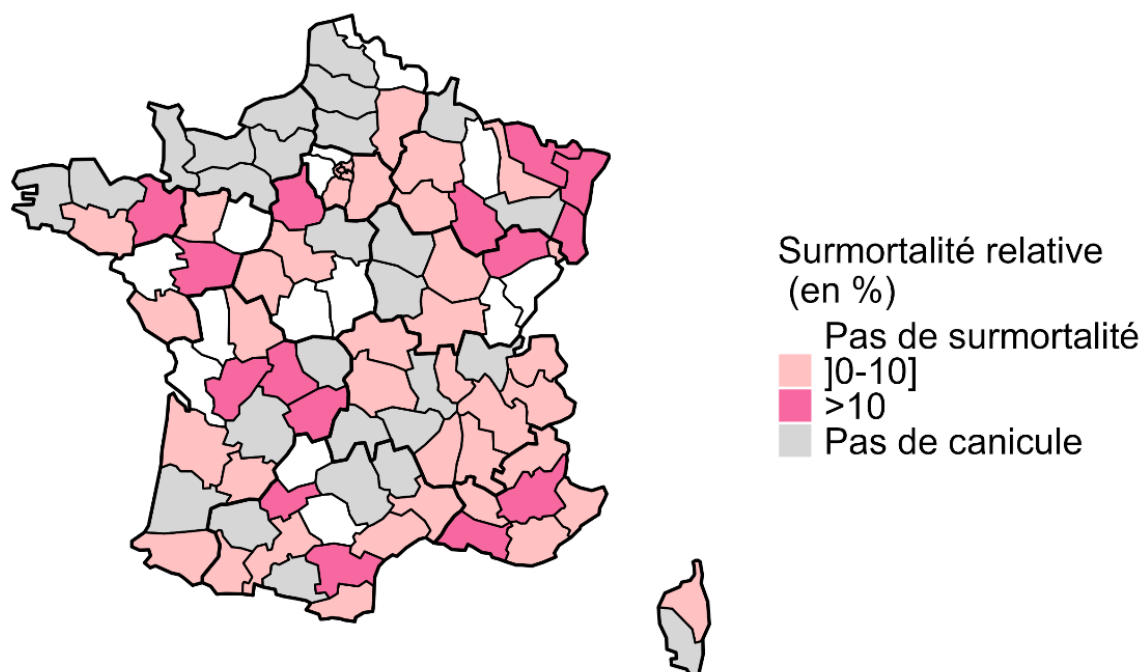
L'excès de mortalité pendant les jours de canicule a été calculé par département sur les périodes de dépassement des seuils d'alerte, prolongées de trois jours afin de prendre en compte les effets retardés de la chaleur sur la mortalité (voir les jours de dépassement des seuils en Figure 1, page 4).

Cet écart par rapport à la mortalité attendue présente une répartition hétérogène selon les territoires. Il peut notamment être influencé par la sévérité des vagues de chaleur, leur positionnement dans l'été, l'état de santé et la structure démographique des populations concernées, leur niveau d'acclimatation à la chaleur, ainsi que par des facteurs socio-économiques, les caractéristiques de l'habitat et de l'urbanisme, ou encore les mesures locales de protection des populations.

En 2025, durant les jours de canicule en Pays de la Loire, **50 décès en excès** ont été estimés, soit un excès de mortalité relatif de +6,3 % (proportion de décès en excès rapportée aux décès attendus). Parmi les **personnes âgées de 75 ans** et plus, l'estimation fait état de **74 décès en excès**, correspondant à une surmortalité relative de +13 %.

L'analyse départementale n'a pas montré d'excès de mortalité en **Loire-Atlantique** et en **Sarthe**. En revanche, la **Mayenne** et la **Vendée** présentaient des excès de mortalité relatifs respectifs de **9 %** et **6 %**. Le **Maine-et-Loire** se distinguait particulièrement, avec **42 décès en excès**, soit une **surmortalité relative de +38 %** (Figure 6).

Figure 6. Surmortalité relative (% de décès en excès) par département pour les jours de dépassement des seuils d'alerte de l'été 2025



Source : Insee.

Mortalité attribuable à la chaleur

En Pays de la Loire, pour l'ensemble de la période de surveillance (1^{er} juin - 15 septembre), **337 décès** toutes causes étaient **attribuables** à une exposition de la population **à la chaleur**, soit plus de 3 % des décès observés (Tableau 3). **Trois quarts de ces décès** attribuables à la chaleur concernaient les **personnes âgées de 75 ans et plus**.

Tableau 3. Mortalité toutes causes attribuables à la chaleur, tous âges et pour les 75 ans et plus, sur l'ensemble de l'été 2025 et pour les canicules en Pays de la Loire

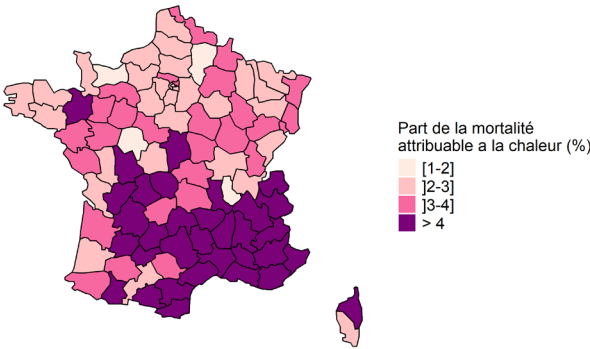
Période	Tous âges		75 ans et plus	
	Nombre de décès attribuables à la chaleur [IC95%]	Part de la mortalité totale observée sur la période	Nombre de décès attribuables à la chaleur [IC95%]	Part de la mortalité totale observée sur la période
1 ^{er} juin - 15 septembre	337 [229 ; 432]	3,4 %	257 [205 ; 304]	3,6 %
Pendant les canicules	82 [59 ; 105]	10,7 %	68 [50 ; 84]	11,9 %
Canicule du 19 juin au 2 juillet	69 [51 ; 87]	10,7 %	56 [41 ; 68]	11,9 %
Canicule du 10 au 18 août	13 [6 ; 20]	10,2 %	12 [6 ; 17]	11,7 %

Source : Insee, Météo-France

Pendant les épisodes de canicule, le nombre de décès toutes causes attribuables à la chaleur dans les départements concernés a été estimé à 82 décès, soit près de 11 % de la mortalité observée sur ces épisodes. Les personnes âgées de 75 ans et plus représentaient 83 % des personnes décédées (Tableau 3).

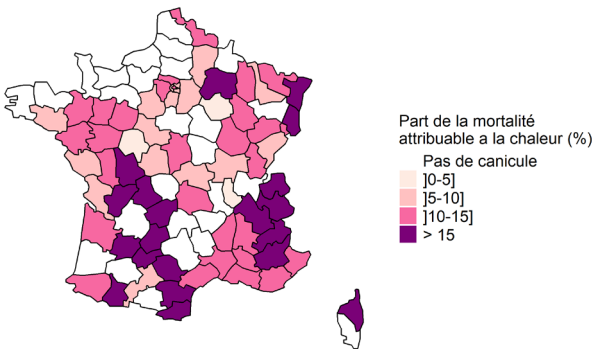
A l'échelle départementale, la part de la mortalité attribuable à la chaleur sur l'ensemble de l'été variait de 1,5 % (Calvados) à 7,7 % (Alpes-de-Haute-Provence) et reflète ainsi l'hétérogénéité de l'exposition à la chaleur sur le territoire (Figure 7). **En Pays de la Loire**, la part attribuable des décès à la chaleur s'échelonnait entre 3 et 4 % dans les cinq départements sur l'ensemble de la période de surveillance (Figure 7) et entre 5 et 15 % pendant les périodes de canicules (Figure 8).

Figure 7. Part de la mortalité attribuable à la chaleur entre le 1^{er} juin et le 15 septembre



Sources : Insee, Météo-France

Figure 8. Part de la mortalité attribuable à la chaleur pendant les canicules.



Près de 40 000 décès attribuables à la chaleur en France depuis 2017

Sur les neuf derniers étés, au niveau national, près de 40 000 décès sur l'ensemble des périodes de surveillance seraient attribuables à l'exposition de la population à la chaleur, dont environ 11 700 spécifiquement survenus lors des épisodes de canicule.

Dans les Pays de la Loire, ces expositions seraient responsables d'environ 2 320 décès sur l'ensemble des périodes estivales, dont près de 580 durant les épisodes caniculaires (Tableau 4).

Ainsi, en Pays de la Loire, les épisodes de canicule contribueraient à eux seuls à près d'un quart des décès attribuables à la chaleur sur la période estivale.

Chaque été et chaque épisode de canicule présentant des caractéristiques propres, en termes de durée, d'intensité et de population exposée, la comparaison aux années précédentes est complexe. En Pays de la Loire la chaleur représente en moyenne chaque année 2,7 % de la mortalité estivale et 9 % de la mortalité pendant les canicules.

Tableau 4. Mortalité attribuable à la chaleur sur les périodes et les départements des Pays de la Loire concernés par des canicules et sur l'ensemble de la période de surveillance de 2017 à 2025

Période	Nombre de départements concernés	Durée moyenne de canicule par département (en jours)	Nombre de jours-départements en canicule	Mortalité attribuable à la chaleur pendant les canicules		Mortalité attribuable à la chaleur pendant l'été	
				Nombre de décès	Part de la mortalité	Nombre de décès	Part de la mortalité
2025	5	4,4	22	82	10,7 %	337	3,4 %
2024	4	3,5	14	44	11,5 %	142	1,4 %
2023	3	5,7	17	53	11,0 %	293	3,0 %
2022	5	5	25	132	11,6 %	485	4,6 %
2021	0	0	0	0	0,0 %	120	1,2 %
2020	4	4,8	19	65	12,1 %	211	2,2 %
2019	5	7,8	39	121	10,3 %	274	2,9 %
2018	3	3,7	11	33	8,2 %	248	2,6 %
2017	5	3,6	18	49	8,0 %	210	2,3 %

Source : Insee, Météo-France

Dispositif de prévention

Dans le cadre de l'instruction interministérielle du 12 juin 2023 et de la disposition spécifique Orsec de gestion sanitaire des vagues de chaleur, la prévention des risques sanitaires liés aux vagues de chaleur s'appuie non seulement sur des mesures collectives, sous l'égide des acteurs locaux, mais aussi sur des actions auprès de la population. Dans ce cadre, Santé publique France est chargée de développer des outils de prévention destinés à sensibiliser la population aux gestes à adopter pour se protéger des effets sanitaires des vagues de chaleur, au niveau individuel. L'élaboration de ces outils s'appuie notamment sur les conclusions d'études qui font le point sur les connaissances, attitudes, pratiques de la population générale vis-à-vis des vagues de chaleur. Ils sont aussi adaptés en fonction des résultats de pré-tests, post-tests des outils proposés et d'études visant à évaluer le dispositif.

L'objectif du contenu de ces outils et de leur modalité de diffusion est de faire prendre conscience que tout le monde peut être concerné par des effets sanitaires d'une exposition aux vagues de chaleur. La vulnérabilité à la chaleur est effectivement non seulement liée à l'âge, à une pathologie ou à un évènement de vie (grossesse) mais aussi à des situations de surexposition (travail, sport, conditions de vie dont le logement), tout en étant influencée par la capacité d'adaptation ou d'agir de chacun. Les outils sensibilisent aux gestes à adopter (boire de l'eau sans attendre d'avoir soif, rester au frais chez soi ou dans un lieu rafraîchi, privilégier les activités douces...), issus principalement des recommandations du HCSP, détaillent les signes d'alerte d'une hyperthermie ou d'une déshydratation (crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre > 38 °C, nausées, vertiges, propos incohérents), et certains d'entre eux mettent en situation différentes populations vulnérables aux vagues de chaleur : travailleurs, sportifs, enfants et personnes âgées.

Chaque outil est mobilisé en fonction de la période ou du niveau de vigilance canicule Météo-France.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant les supports de prévention utilisés dans le cadre du Sacs 2025 dans le bulletin national et la page Internet dédiée au dispositif ici : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule>.

Baromètre de Santé publique France

Impact des événements climatiques extrêmes sur la santé

L'édition 2024 du *Baromètre de Santé publique France* pour la région Pays de la Loire (publiée en décembre 2025) fournit pour la première fois des données sur les effets déclarés par la population face aux événements climatiques extrêmes : inondations, tempêtes, canicules, sécheresses et feux de forêt.

Parmi les principaux résultats régionaux concernant spécifiquement la chaleur et ses impacts indirects, les canicules apparaissent comme les événements les plus fréquemment mentionnés (71 %), suivies par les sécheresses (55 %), les tempêtes (41 %), les feux de forêt (7 %) et les inondations (4 %). Les habitants des Pays de la Loire déclarent avoir été confrontés plus souvent à une sécheresse ou à une tempête, et moins souvent à une inondation, par rapport à la moyenne nationale. Par ailleurs, 74 % des adultes estiment qu'ils seront exposés à l'un de ces cinq événements dans les deux prochaines années, et parmi eux, 68 % pensent que ces phénomènes pourraient avoir des conséquences physiques ou psychologiques.

Ces résultats soulignent la nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux spécificités territoriales, afin d'atténuer les effets du changement climatique, d'adapter les environnements de vie et de réduire les impacts sur la santé. Si ces politiques concernent l'ensemble de la population, elles doivent accorder une attention particulière aux personnes socialement les plus vulnérables, en intégrant les déterminants sociaux de la santé dans leur déclinaison locale.

Retrouvez l'intégralité des résultats de l'édition 2024 du Baromètre de Santé publique France pour les Pays de la Loire en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/pays-de-la-loire/documents/enquetes-etudes/2025/barometre-de-sante-publique-france-resultats-de-l-edition-2024.-edition-pays-de-la-loire>.

Conclusion

Selon Météo-France, l'été 2025 a été le **troisième été le plus chaud depuis le début du XX^e siècle**. Il a été marqué par **deux épisodes notables** de canicule en France métropolitaine, dont l'un **précoce et durable** (du 19 juin au 6 juillet) et un autre **particulièrement intense dans le Sud-Ouest** (du 8 au 19 août). **La région Pays de la Loire** a été confronté à **deux épisodes caniculaires successifs** entre juin et juillet, touchant l'ensemble des cinq départements, ainsi qu'à **un épisode supplémentaire en août**, affectant plus particulièrement le département de la Vendée.

D'un point de vue sanitaire, ce bilan confirme une nouvelle fois l'impact de l'exposition à la chaleur sur la morbidité et la mortalité tout au long de la période estivale, tant pour les populations les plus vulnérables (personnes âgées de 75 ans et plus, travailleurs), que pour l'ensemble de la population. Dix pour cent des passages aux urgences pour *iCanicule* ont été enregistrés durant les périodes de canicule.

Sur l'ensemble de l'été, **près de 340 décès toutes causes** seraient attribuables à l'exposition à la chaleur, soit **3 % de la mortalité observée**. Pendant les épisodes caniculaires, la **mortalité attribuable à la chaleur** représenterait, en Pays de la Loire, **11 % de la mortalité observée**.

Le dispositif de prévention, destiné à favoriser au niveau individuel, l'adoption de gestes favorables à la santé en cas de fortes chaleurs, a été une nouvelle fois déployé cette année. Les canicules à répétition, associées à des épisodes de fortes chaleurs persistantes observées dans l'Hexagone depuis quelques années, a conduit Santé publique France à proposer un dispositif d'adaptation à la chaleur, en complément du dispositif de prévention canicule. Ce nouveau dispositif, qui repose notamment sur le site "[Vivre avec la chaleur](https://vivre-avec-la-chaleur.fr)" (<https://vivre-avec-la-chaleur.fr>), fournit des conseils et astuces pour ancrer dans le quotidien des gestes favorables à la santé dès que les températures augmentent et pas uniquement en période de canicule.

Du point de vue environnemental, « marqué par deux épisodes caniculaires et une sécheresse prolongée, l'été 2025 a compté près de 15 000 départs de feu en France, touchant 30 000 hectares de forêts et autres végétations. Parmi eux, 1 800 feux de forêt ont ravagé près de 20 000 hectares. L'incendie le plus marquant reste celui de Ribaute (Aude), survenu le 5 août dans le massif des Corbières avec plus de 11 300 hectares détruits »⁶. En 2025, le nombre d'incendies a été multiplié

⁶ <https://www.onf.fr/espace-presse/%2B/2996::bilan-des-incendies-de-foret-en-2025.html>

par un facteur de 1,5 et les surfaces brûlées ont été doublées par rapport aux moyennes observées entre 2006 et 2021. En Pays de la Loire, le département du Maine-et-Loire a été particulièrement exposé à la chaleur et à la sécheresse, et a été classé en risque élevé de feux de forêt dès le 30 juin.

Ce bilan souligne que, au-delà des messages largement diffusés pour prévenir les risques sanitaires au niveau individuel, des actions ciblant les environnements doivent être renforcées. Cela implique la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique plus ambitieuse, aux échelons national et territorial, afin d'anticiper l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes.

Sources de données

- Données météorologiques : Météo-France
- Données sanitaires :
 - Recours aux soins : réseau Oscour® (30 structures d'urgences) et associations SOS-Médecins (Nantes et Saint-Nazaire)
 - Mortalité : données Insee issues de 400 communes informatisées remontant leurs données à Santé publique (mortalité toutes causes).

Remerciements

Santé publique France tient à remercier Météo France, les structures d'urgence du réseau Oscour®, la SFMU, les Observatoires régionaux des urgences (ORU) et la FEDORU, les associations SOS Médecins, l'Insee.

Comité de rédaction

- Direction des régions : Ronan Ollivier, Lisa King (Paysdelaloire@santepubliquefrance.fr)
- Direction Santé-Environnement-Travail, Direction Prévention et Promotion de la Santé, Météo France

Pour nous citer : Chaleur et santé. Bilan de l'été 2025. Édition régionale Pays de la Loire. Bulletin. Saint-Maurice : Santé publique France, 14 p., février 2026.

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 26 février 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr